

Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel - Mars/Avril 2015

#4



Petite enfance

Création d'un Point Conseil Petite Enfance



Rejoignez-nous !

www.ville-beauchamp.fr

PUB

Sommaire

Mars / Avril 2015

Beauchamp, ma ville

ÉDITORIAL 04

PETITE ENFANCE 05

. Le Point Conseil Petite Enfance

EN BREF 06

SENIORS 07

. Stage code de la route
. Sortie annuelle des aînés

DOSSIER 08

. Première année de mandat : le bilan

TRIBUNES D'EXPRESSION 10

ma vie à Beauchamp

RENDEZ-VOUS 11

ASSOCIATIONS 12

ALBUM 14

LE CARNET 15

Etat civil, agenda



Beauchamp Infos #4 - Mars/Avril 2015

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp

Directeur de la publication : Francine Occis, maire de Beauchamp • Directeur de

la communication : Christine Hoock • Rédaction, Recherche iconographique :

service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Fotolia, photoAlto

Impression, régie publicitaire : xxxx

Dépôt légal :xxxx

Imprimé en 5500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

Éditorial

Un référendum pour quoi faire ?



Chers amis Beauchampois,

Vous êtes nombreux à m'interpeller au sujet de notre emprunt **indexé sur la parité entre l'euro et le franc suisse**. L'inquiétude que nous avons que la Suisse ne maintienne pas son taux plancher de conversion de la monnaie helvétique (fixé, il y a 3 ans, à 1,20 € pour un euro) s'est malheureusement concrétisée à la mi-janvier.

Que va-t-il se passer pour Beauchamp ?

A ce jour, sachez que, d'une part notre dossier de demande d'aide du fonds de soutien pour faciliter le paiement de la soule est actuellement en traitement au ministère des Finances après validation par la Préfecture et, d'autre part, des députés et sénateurs, des représentants des associations d'élus locaux ont rencontré plusieurs fois le secrétaire d'Etat en charge du budget. Ce dernier a déclaré que le gouvernement "annoncera des décisions dans les semaines prochaines" pour venir en aide au collectifs ayant souscrit des emprunts structurés indexés sur la parité entre l'euro et le franc suisse; l'accent semblant devoir être mis sur les petites communes (moins de 10 000 habitants) les plus en difficulté...

Dans le cadre de l'élaboration de notre **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** nous sommes depuis le début février en pleine enquête publique. Ce projet qui exprime notre démarche politique en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme, sur les 20 prochaines années pour notre ville est soumis à **vos avis**. Ce projet garantit l'identité de Beauchamp en respectant les obligations légales imposées par le législa-

teur. N'écoutez pas certains propos malveillants, venez en Mairie en prendre connaissance par vous-mêmes et surtout n'hésitez pas à formuler toutes les observations qui vous paraîtront judicieuses. Ces dernières nous permettront éventuellement d'améliorer certains points, **dans le respect de la Loi et de l'intérêt général**.

Certains réclament un référendum local. Une telle démarche qui ne permet de répondre que par oui ou par non, ne peut en aucun cas se faire à partir d'une demande "illé-gale". Par exemple "êtes-vous pour ou contre les logements sociaux ?" est une question illégale puisque la Loi impose le nombre minimum de logements sociaux dont une commune doit disposer. Un référendum local, au demeurant fort peu utilisé en France, ne se conçoit qu'au travers d'une question claire et sans ambiguïté au sujet d'un projet concernant une affaire locale (par exemple : l'implantation d'éoliennes, la création d'une police municipale, le choix du nom des habitants ...). Il n'est pas utilisable en la circonstance car il ne permet pas de faire évoluer le plan d'urbanisme. Par contre, toutes vos observations, transcrites en mairie, seront prises en compte objectivement par le commissaire enquêteur indépendant pour suite à donner.

Certes, nous mettons en œuvre les moyens de respecter la Loi, mais nous ne braderons pas notre cadre de vie. Beauchamp restera une ville où il fait bon vivre.

Pour vous et avec vous

Francine Occis
Maire de Beauchamp

Vos élus sont à votre disposition

Permanence sans rendez-vous

Le 21 mars, de 10 h à 12 h, permanence sans rendez-vous en mairie, du Maire et des membres de son équipe, pour les rencontrer et aborder les sujets qui vous préoccupent.

Réception du maire,
Francine OCCIS :
sur rendez-vous
au 01.30.40.45.29

Réception des adjoints au maire sur rendez-vous :

- **Jacques LECUREUR,**
Au personnel, à la modernisation du service public, au sport, à la démocratie de proximité.
- **Isabelle MERLAY,**
Aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, aux mini camps et à la restauration scolaire.
- **Pierre ANDRIEUX,**
Aux affaires budgétaires et financières.
- **Danièle IDJAKIREN,**
A l'action sociale, aux solidarités, à l'insertion, aux personnes âgées.

- **Véronique AVELINE,**
A la petite enfance, à la jeunesse, à la famille et à la Communauté d'agglomération.

- **Jacques SOLLER,**
A la sécurité, à la prévention et à la citoyenneté.

- **Colette AUZEMERY,**
A l'animation de la ville : relations avec les associations, l'action culturelle, l'animation locale intergénérationnelle et la coopération décentralisée.

- **Gérard GILLET,**
A l'urbanisme, à la voirie, aux réseaux divers, au commerce et à l'artisanat.

Réception des conseillers délégués sur rendez-vous :

- **Michel PELAMOURGUES,**
Délégué au protocole et à la mémoire.

- **Jean-Marc ROUSSEL,**
Délégué au patrimoine immobilier et à l'environnement.

- **Florence HAMMACHE,**
Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, aux mini camps et à la restauration scolaire.

- **Alain CARREL**
Délégué à l'animation de la ville.

Petite Enfance



Point Conseil Petite Enfance

Première réunion collective le 28 mars 2015.

Aujourd'hui, la conciliation nécessaire entre vie professionnelle et vie familiale, a fait évoluer les besoins des familles.

Consciente que l'accueil du jeune enfant représente un enjeu de société, l'équipe municipale a décidé et voté le 4 décembre 2014, la création d'un Point Conseil Petite Enfance.

Ce Point Conseil Petite Enfance (PCPE) s'inscrit dans la politique d'accueil de la Petite Enfance de la ville de Beauchamp, afin d'adapter l'offre d'accueil à la demande des familles.

Ainsi des réunions trimestrielles seront organisées et animées par deux professionnelles de l'équipe encadrante du multi-accueil, en partenariat avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

Le Point Conseil Petite Enfance a pour objectifs :

- d'informer les familles sur tous les modes d'accueil existants sur la commune (leurs spécificités, leurs disponibilités) et les droits ouverts à la naissance de l'enfant (prestations, congés,...),

- de conseiller et d'orienter les familles pour le choix de la structure d'accueil,

- de simplifier les recherches des familles en développant les outils de communication.

Dès qu'une déclaration de grossesse sera enregistrée auprès de la PMI et de la CAF, la famille recevra un courrier pour l'inviter à participer à une réunion collective d'informations générales. Puis, un deuxième rendez-vous individuel sera proposé aux parents pour apporter des réponses personnalisées à leurs questions et à leurs besoins.

La première réunion collective se déroulera le samedi 28 mars de 9h30 à 11h, au Point Information Jeunesse (P.I.J) - 128 bis, Chaussée Jules César.

Renseignements :
Secrétariat de l'Espace Social
Tél. : 01.39.95.90.90
pcpe@ville-beauchamp.fr



En bref



Projet Jeunesse

Escale à Groix du 1^{er} au 10 juillet 2015

Le Service Jeunesse propose aux jeunes de la commune un projet "Escale à Groix*" du 1^{er} au 10 juillet 2015. L'objectif de cette action est d'impliquer les jeunes dans les différentes étapes de construction d'un séjour. L'équipe d'animation sera présente pour les accompagner dans toutes leurs démarches.

Ainsi, si tu as entre 11 et 17 ans et que tu souhaites t'investir dans ce projet, contacte les Animateurs du Service Jeunesse au 01.30.40.57.87. Attention les places sont limitées !

**Groix : est une île bretonne qui se situe dans le département du Morbihan. Elle se trouve au large de la côte sud de la Bretagne, (océan Atlantique) en face de Lorient.*

Élections départementales (ex-cantonales)

Les élections départementales auront lieu le dimanche 22 mars 2015 pour le 1^{er} tour et le dimanche 29 mars 2015 pour le 2nd tour.

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Le nôtre regroupe désormais Beauchamp, Bessancourt, Pierrelaye et Taverny. Chaque canton sera représenté par 2 conseillers : une femme et un homme, sans prééminence de l'un sur l'autre. Vous les élirez indissociablement avec le même bulletin de vote. Le scrutin est de type majoritaire à 2 tours.

À l'issue de ce scrutin, les Conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement Conseils départementaux et conseillers départementaux.

Location de la salle polyvalente

Depuis le 1^{er} janvier, la ville propose à la location la salle polyvalente de l'Accueil de loisirs élémentaire située au 2, avenue de l'Égalité. Cette dernière est disponible les week-ends uniquement pendant les périodes scolaires.

Dimensions et Capacités

Grande salle 121,5 m² et espace cuisine 32,9 m²

Personnes assises : 80

Personnes debout : 120

Tarifs

Uniquement pendant les périodes scolaires
Fin d'utilisation : 2h du matin.

1 - Forfait week-end : 750€

Particuliers qui utilisent la salle pour y tenir des réunions familiales, le samedi et le dimanche.

2 - Samedi ou dimanche : 500 €

Particuliers qui utilisent la salle pour y tenir des réunions familiales, le samedi ou le dimanche.

3 - Le vendredi uniquement : 350 €

Particuliers qui utilisent la salle pour y tenir des réunions familiales, uniquement le vendredi.

Renseignements :

Service Animation Ville - Tél. : 01.30.40.45.16
animationville@ville-beauchamp.fr



Inscriptions scolaires 2015 / 2016

DU 16 MARS AU 24 AVRIL 2015

Pour les enfants nés en 2012 et les nouveaux arrivants dans la commune, les inscriptions auront lieu **du lundi 16 mars au vendredi 24 avril 2015.**

Le service scolaire est à votre disposition pour tout renseignement.

Tél. 01.30.40.45.09 / 01.30.40.45.20
scolaire@ville-beauchamp.fr

Point Information Jeunesse

En Mars

Orientation

Pour les jeunes en classe de terminale, dernière ligne droite avant les choix définitifs sur A.P.B (Admission Post Bac). Nous vous attendons au Point Information Jeunesse, pour des conseils et des informations sur les filières et les métiers.

Ateliers jobs d'été

Mercredi 18 et 25 mars de 15h à 18h

Pour préparer tes recherches de jobs pour cet été, passe au P.I.J. Les informatrices t'aideront à rédiger ton CV, ta lettre de motivation et à préparer tes futurs entretiens !

En Avril

Rendez-vous Jeunes : P.I.J. hors les murs

Mercredi 8 avril

Viens rejoindre l'équipe du P.I.J. au Forum Jobs d'été d'Herblay.

Possibilité de covoiturage.

Renseignements : Carole DENIS, informatrice référente du P.I.J

Tél. : 01 30 40 57 87 - pij@ville-beauchamp.fr

Spécial recherche emploi/Job sur Internet

Mercredi 15 avril de 15h à 18h

Tu veux un coup de pouce pour postuler par mail, convaincre pour décrocher le poste ! Le P.I.J. t'aide à trouver les bons sites et à utiliser les outils informatiques adaptés !

Point Information Jeunesse

128 bis, chaussée Jules César

Tél. : 01 30 40 57 87 - pij@ville-beauchamp.fr



Seniors



Stage

Remise à niveau code de la route - Seniors

Lundi 13 avril 2015

Dans le cadre de la lutte contre l'insécurité routière, le Centre Communal d'Action Sociale, en partenariat avec l'Auto-école CER de Beauchamp, organise une journée de remise à niveau du code de la route pour les seniors. Cet événement vise à favoriser une conduite citoyenne et responsable. Il incite le public seniors à se familiariser avec la nouvelle réglementation.

Encadrés par un formateur diplômé, les participants auront la possibilité d'évaluer leurs connaissances et d'échanger sur leurs expériences dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Le stage aura lieu le 13 avril 2015, dans les locaux de l'Auto-école CER, 19 avenue Pierre Séward à Beauchamp.

Les thèmes abordés, lors de ce stage de trois heures, sont découpés en 4 parties :

- . réactualisation des connaissances,

- . réflexion sur les effets de l'avancement de l'âge,
- . test du code de la route ,
- . Echange et évaluation en fin de séance.

Répartis en deux groupes de 20 personnes selon l'âge, les participants seront accueillis comme suit:

- . 1^{er} groupe (65-75 ans) : de 9h à 12h
- . 2^{ème} groupe (76 et plus) : 13h30 à 17h

Inscriptions

Les inscriptions (places limitées) sont ouvertes aux Beauchampois âgés de 65 ans et plus. Elles auront lieu le 25 mars 2015 de 9h à 12h et de 13h à 16h.

Stage gratuit.

Renseignements : CCAS - Sami KEBIR

Tél. : 01 30 40 45 84
sami.kebir@ville-beauchamp.fr

Sortie Annuelle des Aînés

Château de Pierrefonds - Lundi 4 mai 2015

Comme tous les ans, la sortie annuelle permet aux Beauchampois âgés de 65 ans et plus de se retrouver et d'échanger dans une ambiance conviviale et chaleureuse.

Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), organise une sortie au château de Pierrefonds, avec au programme : une visite des lieux, la découverte de l'exposition Viollet-le-Duc, suivie du repas et d'un après-midi dansant.

Les inscriptions sont ouvertes aux Beauchampois âgés de 65 ans et plus (pour les couples, il suffit que l'un des conjoints ait + de 65 ans pour s'inscrire à la sortie).

Transport en car.

Départ prévu de Beauchamp à 8 h 15 (salle Anatole France)

Retour à Beauchamp aux alentours de 19 h

Tarifs

- personne imposée : 25, 50 €

- personne non imposée: 12,75 €

Le mode de paiement s'effectue uniquement par chèque.

Inscriptions

Les inscriptions (places limitées) auront lieu les 17 et 18 mars 2015 de 9h à 12h et de 13h à 16h, en mairie, CCAS.

Renseignements : CCAS - Sami KEBIR

Tél. : 01 30 40 45 84
sami.kebir@ville-beauchamp.fr



Dossier



Première année le bilan. Entretien avec Francine Occis, Maire

Quel est votre ressenti après 12 mois de mandat ?

Tout d'abord, je tiens à remercier les beauchampoises et les beauchampois qui nous ont apporté leur confiance pour assurer la relève.

Depuis ces 12 mois, nous avons choisi le chemin de l'action et du changement au service de Beauchamp.

Pour cela, nous travaillons d'arrache-pied au redressement de la commune tout en œuvrant au lancement et à la concrétisation de nos premiers projets.

Quelle était la situation au lendemain de votre élection ?

A peine élus, nous avons été confrontés à 5 gros dossiers :

Finances

Nous nous attendions à une situation difficile... nous n'avons pas été déçus !

Nous avons été élus le dimanche 30 mars vers 22 heures. Le lendemain vers 11 heures, je recevais un appel direct de monsieur le Préfet m'invitant à venir le rencontrer pour parler de la situation de Beauchamp. Notre entrevue s'est déroulée le soir même.

Sans être pessimiste, il a rappelé l'historique financier de Beauchamp qui nous avait été soigneusement caché et nous a suggéré de prendre très rapidement la mesure de la situation car nous n'aurions peut-être pas

assez de 6 ans pour revenir à une situation normale. Pour un ménage on parlerait de surendettement, pour une entreprise on parlerait de faillite. Mais vous savez que, pour une ville, ces mots n'existent pas puisque les contribuables sont toujours là...

Immédiatement, il fallait présenter le budget 2014. Si nous voulions continuer à vivre avec le même train de vie, il fallait, au minimum, augmenter chaque taxe de 42 %. L'équipe majoritaire a pris la décision politique de n'augmenter les impôts que de la moitié, ce qui, dans le contexte actuel, est déjà considérable, à la limite du supportable pour les Beauchampoises.

La diminution drastique, à venir, des subventions de fonctionnement de l'Etat, rabotera sur les trois années à venir l'équivalent de cet effort supporté par les Beauchampoises en 2014 soit, environ 1 million d'euros.

Il faut, bien sûr, trouver d'autres pistes qui ne peuvent venir que d'économies. Nous devons stopper les activités qui paraissent les moins indispensables pour l'intérêt général. Il est donc impératif que nous redoublions d'efforts et d'imagination pour faire face et arriver à redresser les finances de la ville.

Emprunts toxiques

Le terme politiquement correct est "emprunt structuré" mais je peux vous certifier qu'ils sont toxiques pour Beauchamp.

Notre ville, ne peut pas se permettre de payer, comme l'année passée, des taux de près de 7 et 14% sur des emprunts de l'ordre de 6 millions chacun. Après avoir étudié et analysé toutes les solutions possibles pour sortir de l'emprunt, le plus dévastateur, lié au Franc suisse, nous avons choisi la solution la moins risquée pour les Beauchampoises,

celle de renégocier l'emprunt avec l'aide du fonds de soutien mis en place par l'Etat pour nous aider à payer la sou-

lète. La décision de la Banque nationale Suisse, le 15 janvier dernier, de ne plus garantir le taux de change d'un euro pour 1,2 Franc suisse à entraîné le dévissage de l'Euro de près de 15 %. L'Etat s'est engagé à regarder l'adaptation du dispositif du fonds de soutien, mais, dans le meilleur des cas, sa vision d'associer les collectivités locales au financement de la sécurisation de ces emprunts renchérit forcément le coût de l'opération.

Plan Local d'Urbanisme

Nous avons rouvert ce dossier commencé fin 2010. Nous suivons la ligne adoptée par la municipalité précédente, en

incluant bien sûr les conséquences récentes des lois Duflot ALUR. Contrairement à des écrits malveillants qui ne reposent sur rien, l'équipe municipale se porte garante que Beauchamp gardera son identité. Après une réunion publique sur le PADD et le vote du Conseil municipal, la validation par toutes les entités concernées dans notre environnement, l'enquête publique est ouverte jusqu'au 14 mars inclus. Etant donné les délais légaux, notre PLU devrait être applicable avant les grandes vacances.

Logements sociaux

Certains n'ont pas su ou ne veulent pas savoir qu'en juin 2013, la loi Duflot a renforcé la loi Solidarité Renouvellement Urbain (SRU) de 2000 en imposant désormais à chaque ville de compter dans son parc de résidences principales au moins 25% de logements sociaux, cet objectif devant être atteint, comme auparavant, en 2025 au plus tard. De fait, ce nouvel objectif a quasiment multiplié par trois le retard à combler en 10 ans.

Cette Loi a également relevé le montant des pénalités financières imposées aux communes ne respectant pas cette obligation et a augmenté les pouvoirs des services de l'Etat en donnant automatiquement le droit de préemption au Préfet pour toute ville carencée.

Les accommodements hier possibles ne le sont plus aujourd'hui. Voulant garder le cadre de vie de Beauchamp, voulant permettre

de mandat

re de Beauchamp.

à nos jeunes de rester dans leur ville et n'ayant pas les finances nécessaires pour supporter le coût des opérations immobilières, nous avons travaillé avec les services de l'Etat : le Préfet et l'Etablissement Public Foncier du Val d'Oise. Cette politique volontariste permet à Beauchamp de rester maître de son destin, en décidant des espaces concernés au travers du PLU et en bénéficiant de l'aide financière et des compétences de l'Etablissement Public Foncier, tout en évitant, autant que faire se peut, des pénalités stériles.

Rythmes scolaires

Sur le papier, tout était organisé... La réalité : impossibilité de mettre en œuvre ce qui était prévu, faute de locaux et de financement.

Pour cette année scolaire, la sortie de l'école a été fixée à 15 h 45 au lieu de 16 h 30. Une garderie est assurée dans chaque école.

Après cette analyse de la situation, comment le quotidien de Beauchamp s'organise-t-il ?

Comme je l'évoquais tout à l'heure, mon équipe et moi-même, travaillons pour que la vie quotidienne continue et évolue au fil de nos premiers projets.

Ainsi, les animations et les manifestations, en fonction bien évidemment de nos finances, continuent et continueront de rythmer la vie de notre commune. Je citerai simplement : le salon

des peintres, le rendez-vous incontestable du Manga en Parisis *Mangachamp*, le forum des associations, les thés dansant, le bal des collégiens, la remise des récompenses aux sportifs...

Dans un autre registre, un rendez-vous qui me tient à cœur,

celui du 11 novembre qui, grâce à la collaboration entre les enseignants et les services de la ville, a vu une centaine d'enfants participer activement à la commémoration.

Je tiens également à souligner que nous avons donné un accès gratuit à tous les enfants à la bibliothèque Joseph Kessel et ouvert à la location la salle polyvalente à l'accueil de loisirs aux beauchampois pour des réunions conviviales (événements familiaux, amicaux, etc.).

Vous êtes également Vice-présidente de la communauté d'agglomération le Parisis, quels sont les projets intercommunaux ?

Suite aux élections, un nouveau bureau communautaire a été installé avec comme président Yannick Boëdec. C'est un virage pour notre agglomération. Au *ron ron* qui la caractérisait s'est

substituée une activité intense :
- Deux piscines ont vu le jour : celle sise à Herblay début juillet et celle sise à Pierrelaye en fin d'année.

- le transfert dans le giron de la communauté d'agglomération de la chaussée Jules César et du

parking de la gare
De nombreux dossiers sont en cours de gestation.

Notre communauté va s'agrandir le 1^{er} janvier 2016.

Eaubonne, Ermont, Frépillon, Le Plessis Bouchard et

Saint-Leu-La forêt nous rejoindront.

L'arrivée de ces nouvelles communes amènera de nouvelles ambitions et, automatiquement, une évolution des compétences à la charge de l'agglomération. Nous espérons aussi que des avancées pourront se faire vers une réelle mutualisation de certaines activités ce qui pourrait permettre à la fois des gains en matière de personnel et aussi une amélioration de notre professionnalisme et donc de notre efficacité.

Quels sont les projets de l'équipe municipale, en matière d'équipement ?

Je vous l'avais déjà dit lors de la

réunion publique sur les finances, cette année sera budgétairement encore plus difficile que l'année 2014.

Notre objectif est d'arriver à dégager suffisamment d'autofinancement pour assurer une reprise en main de notre patrimoine qui en a le plus grand besoin.

Mais, il nous faut d'abord terminer l'accueil élémentaire de Loisirs. Même s'il est extrêmement onéreux, il présente une certaine cohérence avec la première phase. De plus, il était impossible de le suspendre ou d'interrompre sa réalisation sans avoir de lourdes pénalités et perdre le bénéfice des subventions résiduelles. Il devrait être achevé pour les vacances 2015.

Quelques mots pour conclure ?

Cette première année de mandat fut une période d'analyse et de prises de décisions, parfois douloureuses. Le constat est rude.

Il nous faut maintenant préparer la réussite de nos projets, et pourtant nous n'avons aucune marge de manœuvre.

Toute mon équipe solidaire et moi-même, mettrons tout en œuvre pour les beauchampois et pour notre ville, conformément à nos engagements.

“

Il nous faut maintenant préparer la réussite de nos projets, et pourtant nous n'avons aucune marge de manœuvre.

Tribunes d'expression

Groupes du Conseil municipal

Les textes des Tribunes d'expression, rédigés par les membres des différents groupes du Conseil municipal, n'engagent que leurs auteurs.

Beauchamp à Votre Image

2015, une année délicate.

Nous l'avons toujours répété : l'année 2015 sera pire que 2014. La baisse historique et drastique des subventions de fonctionnement de l'État ne fait qu'aggraver les choses. Certains nous reprochent d'avoir augmenté les impôts et en même temps de supprimer un certain nombre d'activités. Nous leur disons et bien oui, les deux actions sont complémentaires, indissociables et indispensables. Le budget 2015 nécessite une remise en cause sur tous les fronts.

Dans ce contexte financier contraint, il faut le dire, nous n'avons quasiment aucune marge de manœuvre.

En permanence, nous devons travailler sur les deux plus gros chapitres de fonctionnement : les charges générales et les charges de personnel. Nous devons nous demander :

- Les activités proposées sont-elles indispensables ?

- Si elles le sont, avons-nous regardé si tout était bien pris en compte ?

- Tous les aspects qui coûtent de l'argent tant au niveau des frais de fonctionnement que du personnel ont-ils bien été analysés et optimisés ?

Il faut faire des choix même si c'est souvent difficile et très douloureux. Nous devons supprimer des actions auxquelles nous tenions. C'est la seule façon d'équilibrer notre budget.

De plus, nous devons impérativement diminuer de manière significative les charges de personnel qui sont plus de 50 % supérieures à la moyenne des communes de l'agglomération.

Il nous faut perdurer dans l'effort et faire preuve d'imagination. Sans dégrader la qualité du service public, nous devons trouver des modes de fonctionnement compatibles avec nos possibilités financières et limiter au maximum les dépenses.

Les budgets que nous gérons sont l'argent de la collectivité, nous le respectons.

Pour vous et avec vous.



Les élus de Beauchamp à Votre Image
www.beauchampavotreimage.fr

Beauchamp Renouveau

Nous envoyons notre contribution avant le Conseil municipal du 12 février et ne pouvons donc pas nous prononcer sur les orientations budgétaires 2015. Pourtant, le débat d'orientation budgétaire (DOB) est fondamental car il va déterminer l'élaboration du budget et influencer sur notre vie quotidienne.

Lors du CM du 4 décembre, nous avons posé plusieurs questions dans cet objectif. **Mme Occis n'a répondu qu'à une seule** (relative au paiement des factures arriérées), considérant que les autres n'avaient rien à voir avec le DOB et que nous n'avions le droit de poser qu'une seule question par élu. Voici les trois autres questions posées et restées sans réponse :

> Quels sont les types de primes au personnel qui ont été supprimés ? Pour 2015, le régime indemnitaire va-t-il être modifié ?

> Quand seront votées les subventions aux associations ?

> Pouvez-vous nous informer de l'avancement des discussions avec la SFIL et du montage du dossier pour le fonds de soutien ?

Renégociation de l'emprunt indexé sur le Franc Suisse.

Nous n'avons pas eu de réponse alors que le sujet de cette renégociation est extrêmement sensible en fonction du cours du Franc Suisse. Compte tenu de l'importance de ce dossier, nous avons préconisé d'avoir recours à un cabinet extérieur pour que la ville soit conseillée dans le cadre de cette négociation. Mme Occis ne le juge pas nécessaire. Et pourtant, cela représente un enjeu déterminant pour l'avenir de notre ville.

Plan Local d'Urbanisme.

La procédure suit son cours. Le commissaire enquêteur doit rendre son avis dans le mois qui suit la clôture au 14 mars 2015 de l'enquête d'utilité publique. Nous restons donc très vigilants, mobilisés pour des actions éventuelles et attendons l'avis du commissaire enquêteur.

Le marché de Beauchamp.

Depuis le début janvier, les commerçants volants se plaignent d'un manque d'information et de concertation avec la mairie. Certains ont subi une augmentation de leur participation due au fait d'une différence de calcul de leur nombre de mètres linéaires par rapport au précédent prestataire. Nous avons demandé qu'une discussion soit ouverte entre le prestataire, la mairie et les commerçants afin de trouver rapidement une solution.

Le personnel.

Mme Occis a refusé notre demande de création d'une commission concernant le personnel, alors qu'il y a de nombreux problèmes.



Françoise Nordmann, Frédéric Jenny, Jannick Loiseau, Nicolas Manac'h, Carla Pirès.
www.beauchamprenouveau.fr
contact@beauchamprenouveau.fr

Alternative Citoyenne pour Beauchamp

Elections départementales : un scrutin local qui compte

Les élections départementales auront lieu les 22 et 29 mars 2015. Il s'agit du renouvellement de la totalité de l'assemblée des conseillers généraux désormais dénommés conseillers départementaux.

Des nouveautés :

- **Un nouveau canton** : il comporte les villes de Beauchamp, Bessancourt, Pierrelaye et Taverny mais il ne comprend plus la ville du Plessis-Boucard. Il favorise une meilleure cohérence de territoire autour de la Plaine de Pierrelaye/Bessancourt et des liens plus évidents entre nos 4 communes.

- **Un binôme homme/femme** suppléé par un autre binôme homme/femme qui introduit ainsi la notion de parité obligatoire dans la future assemblée départementale.

- **Des cantons à tailles homogènes** : Désormais chaque binôme de conseillers départementaux représentera un nombre équivalent de valdoisiens soit environ 55 000 habitants.

Des enjeux locaux mieux pris en compte :

Avec des compétences étendues, le conseil départemental (ex Conseil Général) agit dans le champ de l'aide sociale (protection de l'enfance), de l'insertion des personnes en difficulté, du RSA, du handicap, des personnes âgées, de la prévention sanitaire, de l'action sociale, de l'entretien des routes, des transports et notamment les transports scolaires, du financement des collèges (bâtiment, personnel et restauration), de la culture, du tourisme, de l'aide aux associations mais aussi l'aide aux communes.

Afin d'en faire un allié majeur du dynamisme de notre canton, il est important de participer aux scrutins des 22 et 29 mars prochain qui élira de nouveaux conseillers départementaux pour la politique du Val d'Oise qui sera menée jusqu'en 2021.

Ne laissez pas les autres décider pour vous, utilisez votre droit de vote.



Patrick PLANCHE, Christelle TAKACS, Pascal SEIGNÉ
vos conseillers municipaux
Alternative Citoyenne pour Beauchamp
www.alternative-beauchamp.fr

Rendez-vous

Lecture ! Concerts ! Expo !

Retrouver tous les rendez-vous culture et animation sur notre site internet www.ville-beauchamp.fr et notre facebook

Club de lecture Les Dévoreurs



Depuis plus d'une année, le club de lecture "Les Dévoreurs" de la Bibliothèque Joseph Kessel vous propose des sélections de livres que ses membres ont particulièrement appréciés. Alors, si vous aimez la lecture, n'hésitez pas à rejoindre le club afin de partager vos découvertes et vos coups de cœur lors de réunions conviviales. Vous pouvez également faire part de vos suggestions dans la boîte à idées.

Le club n'aspire qu'à voir le nombre de ses membres augmenter pour étoffer et diversifier ses propositions de lectures. Venez, vous serez les bienvenu(e)s ! Pour tous renseignements, n'hésitez pas à en parler à l'équipe de la Bibliothèque.

Renseignements :
Bibliothèque Joseph Kessel
18 av., du Général de Gaulle
Tél : 01.39.60.73.97
bibliotheque@ville-beauchamp.fr

Samedi 21 Mars - 20h Ping-Pong Pictures Ciné-concert "Paris" par l'ensemble No Music Orchestra

7 musiques originales pour un compositeur, 7 réalisateurs pour 7 films, 1 ensemble instrumental de 7 interprètes pour une visite inédite de Paris sous l'œil de 7 jeunes réalisateurs et sur une musique d'Olivier Nivet.

Il y a des musiques de films, pourquoi pas des films de musiques ? C'est sur cette idée simple qu'est né le projet du ciné-concert Paris. 7 films ayant leur propre trajectoire narrative avec un fil conducteur à découvrir... et à redécouvrir dans la même soirée avec les élèves de l'Ecole municipale de musique, invités à créer leur propre musique (composition, arrangements...) sur les images des films.

A partir de cet échange, le ciné-concert "Paris" devient "Ping-Pong Pictures", une œuvre singulière en miroir.

Ensemble No Music Orchestra
Olivier Nivet : piano,
Fabien Valenchon, Anne Le Pape : violons,
Alain Martinez : alto et bugle,
Claire Spangaro : violoncelle,
Grégoire Dubruel : contrebasse,
Clément Cliquet : batterie.
Musique et direction artistique
Olivier Nivet
Réalisateurs des films
Benoît Desgraud, Jules Lahana,
François Le Gouic, Yoann Le Gruiec,
Félix Le Pottier, Raphaël Nivet,
Benoît Pergent.
Et les élèves de l'Ecole Municipale de Musique de Beauchamp.

Salle des Fêtes de Beauchamp
Entrée libre sur réservation :
01.34.18.33.58
reservations@ville-beauchamp.fr

Vendredi 3 avril - 20h30 Concert Solidaire



L'association Zakakely, domiciliée à Madagascar, a pour but de scolariser les enfants d'un quartier défavorisé de la ville d'Antsirabé. Chaque enfant reçoit au sein d'un centre éducatif et social des soins et un repas par jour. L'association a le souci de former, d'aider mais non d'assister. C'est pourquoi elle apporte également son soutien aux artisans malgaches afin de promouvoir leur artisanat, artisanat que vous pourrez découvrir lors de l'entracte du concert.

Cette soirée vous entraînera à travers la voix du chant et du violoncelle dans différents univers musicaux, de Ravel à Haendel, de Gluck au gospel en passant par les musiques de film.

Avec l'ensemble de violoncelles, le chœur mixte et le chœur féminin de l'Ecole Municipale de Musique de Beauchamp.

Salle des fêtes de Beauchamp
Réservation au 06 78 95 97 54

Entrée : 5 €
gratuit pour les - de 12 ans.
L'intégralité de la recette sera versée au profit de l'association.

Pour plus d'informations, vous pouvez visiter le site de l'association Zakakely : www.zakakely.fr

Samedi 9 mai et dimanche 10 mai Exposition des loisirs créatifs



La 1^{ère} exposition de loisirs créatifs de la ville se déroulera du samedi 9 au dimanche 10 mai 2015 à la salle des fêtes. Ainsi deux jours durant, nos associations (ALB, BLC, l'atelier Terre du rond-point et Beauchamp Accueil) et nos artistes créateurs Beauchampoïses (particuliers) vous présenteront leurs réalisations.

Divers ateliers et animations pour les petits et les grands seront proposés pendant le week-end par les exposants.

Nous vous attendons nombreux pour admirer leurs travaux !

Salle des fêtes
de 10h à 18h sans interruption.

Entrée libre.

Renseignements
Service Animation Ville
Tél. : 01.30.40.45.16.
animationville@ville-beauchamp.fr

Marché municipal

Animation de Pâques

Jeudi 2 et dimanche 5 avril, une distribution de chocolats de grande marque aura lieu sur votre marché municipal, décoré pour l'occasion.

Prochain thé dansant

Dimanche 19 avril 2015 - Salle des Fêtes de 14h à 18h - Tarif 10 €.

Inscription et réservation

à partir du lundi 16 mars auprès des agents du service Animation Ville (128 bis, chaussée Jules César).

Tél. : 01.30.40.45.16 ou directement sur place.

Associations

Vélo club de Beauchamp

Cyclotourisme
3^e Randonnée La Madelon



Dimanche 22 mars
Les amateurs de belles balades pourront se faire plaisir sur 3 circuits très différents (50, 80, 95km) à travers notre jolie région du Vexin ; sans oublier les familles qui pourront se détendre sur la cyclo-découverte de 30 km.

Départs

. Randonnée : centre omnisports de 7h à 9h
. cyclo-découverte accompagnée : centre omnisports à 9h
Inscriptions sur place :
Cyclo-découverte : 2€ (gratuit pour les mineurs)

Licencié FFCT : 3,50€

Autres : 5,50€

Renseignements :

06 70 24 09 25 ou 06 52 60 00 41

Comité de Jumelage

Venez passer un week-end à Altenstadt en Allemagne



Départ en car prévu le samedi 23 mai avec retour le lundi 25 mai.

Vous serez logés dans des familles d'accueil.

La participation demandée est de 70 € par personne.

Pour tous renseignements, veuillez contacter le Comité de Jumelage Altenstadt Beauchamp,
Mme Martine Parisot au 06.88.47.45.62.

Amicale Laïque de Beauchamp

Carnaval

Mercredi 11 mars

Avec la participation du Service Enfance

Venez nombreux, grands et petits, tous déguisés et prêts à faire la fête :

- lâcher de ballons au parc arboré
- défilé
- spectacle à la salle des fêtes (chansons et danses)

Tarifs :

enfants : 6 € (spectacle et goûter)

enfants de - de 3 ans avec goûter : 1,50€



accompagnant : 3,50 €
goûter supplémentaire : 1,50 €

Réservations :

au Bureau de l'ALB tous les matins de 9h30 à 12h.

Permanences :

. lundi 2 mars de 17h30 à 19h30

. samedi 7 mars de 9h30 à 12h.

Pas de réservation par téléphone.

Nos rendez-vous

Marche nordique

samedi 7 mars (matin)

dimanche 12 avril (matin)

Stage Qi Gong

dernier de la saison

Samedi 7 mars 2015

Adhérent : 32 € - Non adhérent : 40 €

Stages vacances scolaires envisagés : magie, street danse, atelier dessin peinture...

Contactez-nous par téléphone.

Retrouvez toutes les informations sur notre site :

www.albeauchamp.fr

Nous joindre par mail : alb_6@aliceadsl.fr

Tél. : 01.39.95.24.47

Association des Familles

Bourse aux vêtements d'été

Retrait des étiquettes

Mercredi 18 mars à l'Espace Social de 8h30 à 11h et de 15h à 19h30.

Dépôt des vêtements

mercredi 25 mars de 17h à 18h et jeudi 26 mars de 14h à 20h à la Salle des Fêtes.

Vente

. vendredi 27 Mars de 13h30 à 18h pour les adhérents

. vendredi 27 mars de 18h à 20h et samedi 28 mars de 9h à 19h pour tous.

Retrait des vêtements le mardi 31 mars de 15h à 20h.

Renseignements :

01.39.60.70.92 ou 06.63.09.18.12

(après 19h)

afamillesbeauchamp@gmail.com

Atelier chanson

L'Atelier Chanson fête ses 20 ans

Samedi 11 avril à 20h30

Salle des fêtes

L'atelier chanson vous invite à partager son cocktail musical festif :

- 1 doigt de fantaisie

- 1 pincée d'humour

- 1 bonne dose de rythme

- ce qu'il faut de tendresse

Remuez le tout et savourez un moment exceptionnel en chanson.

Mise en scène : Hervé DELAITI

Entrée : 5 €

Une vente de boissons et de pâtisseries sera proposée à l'entracte.

Renseignements :

01 39.32.02.87 - 06.73.02.76.07

atelierchanson95@gmail.com

<http://atelierchanson.e-monsite.com>

Bel Automne

Loto annuel

Dimanche 8 mars - Salle Anatole France.

Tournoi de belote

Mercredi 11 mars - Salle Anatole France.

Grande Fête du Club

Dimanche 14 mars, déjeuner dansant avec spectacle - Salle des Fêtes.

Tournoi de tarot

Mercredi 18 mars - Salle Anatole France.

Une journée au familistère de Guise

Samedi 18 avril - Un Palais social (02120 Aisne).

Renseignements et inscriptions : mercredi et jeudi aux Salles A. France.

Tél. : 01.34.18.25.18

<http://belautomne.e-monsite.com>

Associations

Association paroissiale

Repas annuel

samedi 7 mars à 19h

Salles Paul Bance, cour de l'église. Ce dîner très convivial est ouvert à tous.

Tarifs :

18 € pour les adultes

12 € pour les enfants de - 12 ans

Réservations au 06 02 50 42 68

17^{ème} Brocante vide-grenier

Dimanche 12 avril

Autour de l'Eglise et av. Gilbert Drû et Pasteur.

Elle réunira environ 300 stands et offrira ainsi un grand choix d'objets de toutes sortes.

Si vous voulez louer un stand (professionnels ou particuliers), les conditions sont les suivantes : 20 € les 2 1^{ères} mètres linéaires et 15 € les 2 mètres linéaires suivants.

Si vous êtes acheteurs, n'hésitez pas à venir chiner et sûrement à faire de bonnes affaires.

Un stand de restauration permettra également de passer un bon moment entre amis.

Renseignements : 06 02 50 42 68

Les paniers de Beauchamp

Conférence

Alternative aux pesticides

Samedi 7 mars à partir de 16h

Salle Anatole France

Pendant les 10 premiers jours du printemps, période de reprise des épandages de pesticides, le public est invité à mieux s'informer sur les enjeux tant sanitaires qu'environnementaux des pesticides et sur les alternatives.

Projection du documentaire "Bio attitude sans béatitude " réalisé par Olivier Sarrazin, suivie d'un débat animé par François Veillerette, Président fondateur du mouvement " Générations Futures ".

Pour clôturer l'après-midi, nous vous proposons de partager un moment convivial autour d'un verre.

Renseignements :

contact@lespaniersdebeauchamp.fr

Tél : 09.72.15.15.24

Lire et faire lire

Appel à bénévoles

Créée il y a 15 ans par le romancier Alexandre Jardin, l'association *lire et faire lire* est soutenue par le Ministère de l'Education nationale et plus de 170 écrivains.



En accord avec des enseignants, des retraités bénévoles offrent aux enfants quelques heures de leur temps libre, pour leur transmettre le plaisir de la lecture. Ils lisent des histoires à des groupes de 5 à 6 enfants, des classes de maternelles et élémentaires, partageant avec eux de petits moments de bonheur.

Il y a 7 ans, 3 enseignantes ont tenté l'expérience en accueillant une lectrice de *Lire et faire lire*. Aujourd'hui, nous sommes 7 bénévoles à intervenir dans 20 classes. Ainsi, plus de 550 élèves bénéficient de nos chaleureuses et enrichissantes rencontres. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez davantage d'informations.

Tél. : 01 39 60 64 74

www.lireetfairelire.org

Beauchamp accueil

Sortie au théâtre des Nouveautés

jeudi 12 mars en soirée

Le Tombeur de Robert Lamoureux avec Michel Leeb, Julia Duchaussoy...

Visite-conférence

de l'hôtel particulier KERGORLAY LANGSDORFF (Paris 16^e)

lundi 23 mars - architecture de la fin du XIX^e s., intéressante collection de tableaux et de souvenirs napoléoniens...

Opéra comique

dimanche 12 avril après-midi

Les Cloches de Corneville au Casino d'Enghien

Loto

lundi 13 avril à 14 h

Salles Anatole France

Renseignements :

contact@beauchamp-accueil.fr

Tél. : 01.79.51.60.80 - 01.34.13.24.73 - 01.39.60.01.51

La joie de chanter

Concert vocal

Dimanche 22 mars à 16 h 30

Eglise N.D. de Beauchamp

Répertoire de chants traditionnels et classiques ou issus de la variété contemporaine.

Ce concert s'inscrit dans le cadre de l'événement national " Mille chœurs pour un regard " organisé par l'association RETINA (www.retina.fr) qui recueille chaque année des fonds pour soutenir la recherche médicale contre les maladies des yeux.

Entrée et placement libres.

Les dons faits sur place seront reversés à RETINA.

Renseignements : 06.70.56.40.24

lajoiedechanter@orange.fr

Beauchamp Loisirs et Culture

Amiens, voyage en pays vert

par l'Office de Tourisme d'Amiens

Samedi 23 mai

Amiens, ville historique : Visite commentée en barques des Hortillonnages, visite guidée de la cathédrale Notre-Dame, déjeuner au restaurant *Le Quai*, visite du Musée de Picardie, temps libre pour la visite de la vieille ville. Un covoiturage sera mis en place.

Tarif : 46,50 € (adhérents) - 51,20 € (non-adhérents) par personne trajet non compris

Inscription jusqu'au 18 avril 2015

Sorties sporto-culturelles

Randonnée du Petit Morin

Samedi 21 mars

Randonnée pédestre de 13 km (approximatif) dans les environs de la Ferté sous Jouarre (77) guide Frédéric Lacroix, Pique-nique et visite de la

tromagerie Ganot affineur traditionnel de fromage de Brie depuis 115 ans. Possibilité d'achat de fromage sur place.

Tarif : 17,30 € (adhérents) - 19 € (non-adhérents) par personne trajet et pique-nique non compris
Inscription jusqu'au 14 mars 2015

Randonnée dans Paris

Jeudi 2 avril - " Le Petit Montrouge "

Visite des catacombes - Repas dans un restaurant Parisien.

Assemblée générale

Vendredi 13 mars 2015 à 20 h - salle de réunion de l'OMS - 25 avenue Curnonsky - Beauchamp

Inscriptions du mardi au vendredi de 15 h à 18 h 45 et le samedi de 10 h à 11 h 45.

8, avenue de l'Egalité - Tél. : 01.39.60.49.61
assos.blc@free.fr - assos.blc.over-blog.com

Album

Du 24 janvier au 1^{er} février

Salon des peintres de Beauchamp et de leurs invités



24 janvier

Portes ouvertes de la Bibliothèque



7 février

Remise de la Légion d'honneur
à Ange Mengant



7 février

Dictée beauchampoise



8 février

Thé dansant



Retrouvez l'intégralité de l'Album sur
www.ville-beauchamp.fr / Arrêt sur images

État civil

Décembre 2014 / janvier 2015

Ils sont arrivés !

Clémence MILLAN
 Alicia CHIKUYUWE SENG
 Assia HAJJI
 Kylian RIVIERA CRUCHON
 Adrien & Fabien GASIOR
 Aboubakar AKOUYEV
 Hawa GUIRASSY
 Ylan LECLERCQ
 Nathan MOREIRA
 Milan CASTAN-OTAL
 Néné DIALLO

Ils se sont dit oui

Marcel WEYRECH & Sylvie MICHAUD

Ils nous ont quittés

Edouard BÉCHET (92 ans)
 Jean-Paul POTIGNAT (66 ans)
 Madeleine DAUFRESNE (101 ans)
 Alain TROCMÉ (67 ans)
 Rina GIVONETTI (81 ans)
 Evelyne KRAWCZYK (75 ans)
 Sylvie LEROY (46 ans)
 Raymonde SABARDIN (88 ans)
 Geneviève MENGANT (89 ans)

**Pour toute réclamation,
 contactez le service de l'État civil
 au 01.30.40.45.12**

Conciliateur de justice

Litiges civils

Pour toutes demandes concernant les litiges civils, les permanences de Madame MUR, Conciliateur de justice de la Cour d'Appel de Versailles, auront lieu, en mairie, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis du mois sur rendez-vous pris au 01.30.40.45.12.



Hôtel de ville

Place Camille Fouinat
 95250 Beauchamp
01 30 40 45 45
Horaires d'ouverture :
 Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h
 Mardi, mercredi, jeudi :
 8h30-12h / 13h-17h30
 Vendredi : 8h30-12h
 Samedi (permanence) : 8h30-12h



Agenda

7 mars
20^e Salon toutes collections
 Amicale Philatélie de Beauchamp
 Salle des fêtes
 De 9 h à 18 h
 01.34.15.61.11

7 mars
Conférence
 Les Paniers de Beauchamp
 Salle A. France à 16 h
 09.72.15.15.24

7 mars
Repas annuel
 Association Paroissiale
 Salle P. Bance à 19h
 06.02.50.42.68

8 mars
Pass-sport Loisirs
 Randonnée pédestre
 01.34.18.75.95

8 mars
Loto annuel
 Bel Automne Salles A. France
 01.34.18.25.18

11 mars
Carnaval
 Amicale Laïque de Beauchamp
 01.39.95.24.47

14 mars
Grande fête du club
 Bel Automne Salle des fêtes
 01.34.18.25.18

17 et 18 mars
Inscriptions sortie annuelle des aînés
 De 9h à 12h et de 13h à 16h en mairie, CCAS
 01.30.40.45.84

18 et 25 mars
Ateliers Jobs d'été
 P.I.J.
 De 15h à 18h
 01.30.40.57.87

21 mars
Concert
 Ping-Pong Pictures
 Salle des Fêtes à 20h
 01.34.18.33.58

22 mars
Cyclotourisme Vélo Club
 Randonnée La Madelon
 06.70.24.09.25

22 mars
Concert Vocal
 La joie de Chanter
 Eglise N-D à 16h30
 06.70.56.40.2

28 mars
Réunion collective
 Point Conseil Petite Enfance
 De 9h30 à 11h
 Au P.I.J.
 01.39.95.90.90

28 mars
Bourse aux vêtements d'été
 Association des Familles
 Salle des Fêtes de 9h à 19h
 01.39.60.70.92

2 et 5 avril
Animation de Pâques
 Marché municipal

3 avril
Concert Solidaire
 Salle des Fêtes à 20h30
 06.78.95.97.54

8 avril
Rendez-vous jeunes
 P.I.J. hors les murs
 01.30.40.57.87

11 avril
L'atelier chanson fête ses 20 ans
 Salle des fêtes A 20h30
 01.39.32.02.87

12 avril
Pass-sport Loisirs
 Sortie VTT
 01.34.18.75.95

12 avril
17^e Brocante vide-grenier
 Association Paroissiale
 06.02.50.42.68

13 avril
Loto
 Beauchamp Accueil Salles A. France à 14h
 01.79.51.60.80

13 avril
Stage remise à niveau Seniors
 Code de la route
 01.30.40.45.84

15 avril
Recherches emplois / jobs sur internet
 P.I.J.
 De 15h à 18h
 01.30.40.57.87

19 avril
Thé dansant
 Salle des fêtes
 De 14 h à 18 h
 01.30.40.45.16

Nouveaux habitants



Vous venez de vous installer à Beauchamp, soyez les bienvenus. Afin de vous accueillir et

de faciliter votre arrivée dans notre commune, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie :

- par téléphone au **01.30.40.45.72**,
- par mail en indiquant vos nom, prénom et coordonnées à l'adresse suivante : **cabinet.du.maire@ville-beauchamp.fr**,
- ou en remplissant le formulaire en ligne de notre site internet **www.ville-beauchamp.fr**

PUB